



## ANNIVERSAIRE AU CHATEAU



Les anniversaires ont lieu au château de Saint Mesmin, tous les mercredis après-midi de 14H30 à 17H00, de mars à juin et de septembre à octobre.

### Conditions requises :

**Minimum 8 enfants / maximum 12 enfants**

Forfait de 90 €

Minimum 6 ans

### Au préalable

Merci de communiquer le nombre d'enfants invités au minimum 15 jours avant la date retenue.

Merci de nous faire parvenir le chèque d'un montant de 90 € à l'ordre de Régie Mixte du château de Saint Mesmin ou paiement sur place en CB, espèces, chèques ANCV.

Merci de bien vouloir nous fournir votre adresse postale, votre email et votre numéro de téléphone

Aucune modification ne pourra être apportée au nombre d'enfants invités.

Par la suite, sera envoyée par email une invitation personnalisée à imprimer par vos soins et à remettre à chaque enfant, y compris celui ou celle qui fête son anniversaire.

**Important : Une autorisation parentale pour chaque enfant sera à ramener le jour de l'anniversaire**

### Déroulement

Les enfants arrivent un peu avant 14H30 au château. Vêtus d'un prêt de costumes, ils débiteront par un atelier manuel (en fonction de l'âge), puis, par une découverte du château avec la mise en place d'un jeu avec un trésor à retrouver.

Un temps est laissé aux enfants pour l'ouverture des cadeaux,

Enfin il sera servi un goûter d'anniversaire et les enfants repartiront avec une monnaie du château de Saint Mesmin frappée sur place.

Des photos souvenirs seront proposées à l'invitant soit par email ou soit sur place après l'anniversaire (pensez à emmener une clé USB pour le transfert).

### Adresse du déroulement de l'anniversaire

Château de Saint Mesmin

Lieudit La Ville

79380 SAINT ANDRE SUR SEVRE

Pour joindre le château :

[contact@chateau-saintmesmin.com](mailto:contact@chateau-saintmesmin.com)

Tel : 05.49.80.17.62